



**COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE
DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2011**

Ce compte rendu fait état des positions de vos représentants CGT pour chaque point à l'ordre du jour.

Vos représentant présents à la séance étaient ; Mr Rachid Benyoucef, Mme Fabienne Tamim, Mme Michèle Guéniau, Mme Josette Sgro, Mme Vivianne Douay, Mme Joëlle Barbier.

Etaient excusés : Mme Véronique Ledu, Mme Sylvie Christophe, Mr Daniel Dely

1) Approbation du procès verbal du CTP du 05/10/2011 (avis)

En ce qui concerne l'approbation du procès verbal, vos élus ont souhaité savoir pour le service informatique, si l'équipe actuelle sera maintenue lors de l'arrivée du nouveau directeur. La municipalité a confirmé que l'équipe dont il est fait état dans le compte rendu est bien l'équipe actuelle.

Nous avons demandé si la sortie anticipée concernait bien uniquement les agents travaillant les samedis 24 et 31 décembre, car nous avons compris lors de la dernière séance que les deux heures concernaient tout le personnel. Il nous a été confirmé que la sortie anticipée concernait uniquement les agents qui travaillent ces samedi. Nous vous laissons apprécier le cadeau !!!

Abstention de tous vos élus

2) Bilan été 2011 et perspectives service jeunesse (avis)

Le service jeunesse est fermé depuis mai 2011, n'ayant qu'un seul animateur diplômé. Dans le cadre d'un marché public la municipalité a fait appel à l'Association « La Focel ». Mise en place dès le 1^{er} juillet l'association a démarré pour les vacances d'été et le résultat est aussi satisfaisant que pour l'été 2010.

Concernant les nouveaux locaux à Louise Michel, il nous a été confirmé qu'il n'y aurait pas de création de poste pour l'accueil commun, celui-ci se faisant de façon tournante par les agents des 3 services. Nous avons demandé la transmission des fiches de postes suite à la réorganisation. Il nous a été assuré qu'elles nous seront remises dans les meilleurs délais. Nous avons demandé si le personnel avait été consulté, en particulier sur l'annualisation du temps de travail, il nous a été répondu que les changements ont été exposés en réunion d'équipe ainsi que lors des entretiens individuels.

Vos représentants se réjouissent de voir enfin le problème de ce service pris en compte dans une nouvelle organisation qui clarifie le rôle de chacun. Nous alertons depuis quasiment deux ans sur la souffrance au travail des agents, la faible qualité du service rendu et notre inquiétude sur la sécurité des enfants, nous demandons à ce qu'un bilan soit fait après déménagement à Louise Michel.

Approuvé à l'unanimité

3) Organisation service surveillance des voies et espaces publics (avis)

Nous demandons la transmission des statistiques qui ont justifié cette réorganisation. Il nous est répondu qu'il n'y a pas eu de réelles statistiques mais une évaluation avec le gardien en place à Lucie Aubrac de pics de fréquentations. Nous avons demandé ce que deviendront les gardiens de square actuels. Il nous est répondu qu'il ne resterait qu'un gardien au Parc Lucie Aubrac, les deux autres encore en poste deviendront des ASVP. Il nous est assuré que tous les agents ont été consultés le 6 décembre dernier lors d'une réunion d'information. A Anglemont une nouvelle clôture rue Bernard permettra de sécuriser l'espace. Vos représentants soulignent le fait qu'avec les nouveaux plannings les dimanche travaillés ne seront plus payés en heures supplémentaires. Il nous est indiqué que des ASVP pourront travailler en renfort des équipes prévues et cela en heures supplémentaires. Le passage aux PV électroniques nous permet en étant pionniers d'obtenir une subvention de l'Etat de 50 % de l'investissement. Cette modification devrait améliorer les conditions de travail des agents.

Vos représentants ayant l'information par des agents du service qu'ils n'ont pas eu une information complète, **s'abstiennent sur ce point**. Il nous est répondu qu'une nouvelle réunion serait organisée avec le personnel en janvier.

4) Organisation de la Direction de l'Action Culturelle (avis)

Il nous est présenté la nouvelle organisation qui fait suite à l'évolution du Centre Culturel. Nous constatons que le poste dédié à Lil'Art disparaît. Il nous est répondu que les missions sont réparties sur d'autres agents et que cette décision a été prise afin de conserver d'autres services. Nous demandons pour plus de visibilité que l'organigramme nous soit transmis. Il nous est dit que la prestation de services d'intermittents en qualité de techniciens seraient en augmentation cette année pour Lil'Art, de plus l'agent de catégorie A qui est en court de recrutement assurera le commissariat de Lil'Art. Nous demandons à ce qu'un bilan nous soit communiqué après cet événement afin de réévaluer le fonctionnement pour les années futures. Il est noté que la création du service Vie Associative déchargera la DAC de

l'organisation du forum des associations même si pour 2012 celle-ci se fera en cogestion entre les deux services.

Abstention de vos élus

5) Centre Municipal de Santé (règlement intérieur, projet de santé, fiches de postes) (avis)

Nous demandons pourquoi il nous est représenté le même document qu'à la dernière séance. Il nous est répondu qu'il ne s'agit pas du même document, qu'il a été réactualisé conformément aux demandes de l'ARS, en ce qui concerne la qualité de traitements et la traçabilité des déchets. Nous demandons à ce que le projet de santé et les fiches de postes nous soient communiqués.

Vos représentants ont émis un avis favorable sur ce nouveau règlement, ils veilleront à ce qu'il soit appliqué.

Avis favorable à l'unanimité

6) Règlement formation (avis)

Vos élus se félicitent du remboursement par la ville des frais liés aux formations des agents même en petite couronne. Ils font préciser qu'en cas de non organisation des révisions les deux jours prévus avec intervenant pourront être pris comme avant par les agents.

Une réunion avec les syndicats afin de négocier sur ce point en préalable au CTP a permis un accord sur ce point. Cette pratique devrait être plus utilisée à l'avenir.

Approuvé à l'unanimité

7) Bilan transfert CAEE et perspectives 2012 (avis)

Il nous est proposé un CTP extraordinaire sur ce point le 18 janvier 2012.

8) Calendrier 2012 réunions C.T.P. (avis)

Validé à l'unanimité

9) Calendrier fêtes religieuses (info)

Le calendrier des fêtes n'étant pas encore connu ce point est reporté.

10) Point sur les travaux de la piscine municipale (info)

Il nous est indiqué que les travaux étant prévus en septembre, une organisation temporaire du travail des agents de la piscine avait été planifiée. Le retard des travaux a obligé à retarder un recrutement de Maître nageurs et à déployer certains postes dans d'autres services. Les Maîtres Nageurs ont pu délivrer au sein des écoles les gestes de premiers secours.

Vos élus s'étonnent du fait que le nouveau revêtement de piscine est abandonné pour finalement recarreler la piscine. Le Maire nous répond que la ville ne paiera que la différence entre le coût prévu de la résine et le prix du, carrelage. La piscine devrait ouvrir ses portes aux écoles et aux publics dans les premiers jours de l'année 2012.

11) Enregistrement des séances du C.T.P. et présence d'observateurs (info)

Monsieur Le Maire refuse la présence d'observateur ainsi que l'organisation par la ville de l'enregistrement des séances, il autorise cependant les représentants du personnel à enregistrer par leurs propres moyens les débats. Vos élus regrettent cette position, l'enregistrement par la ville des séances étant le seul moyen d'éviter les polémiques comme celle engendrée par les diverses interprétations du dernier CTP. Vos élus maintiennent leurs propos diffusés dans leur compte rendu, et s'indignent de la réaction de Monsieur BAC.

Monsieur le Maire demande qu'à l'avenir le PV soit produit dans les 15 jours afin de lever les ambiguïtés avant diffusion au personnel.

Les membres du CTP et du syndicat CGT tiennent à votre disposition au local syndical les documents du CTP

COMPTE RENDU DU COMITE D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU VENDREDI 11 DECEMBRE 2011

Vos représentants présents à cette séance étaient : Catherine AIT AOU
Sylvie DELANE
Bernard VERRIER

Ce compte rendu fait état des demandes et positionnements de vos représentants lors de la dernière réunion du CHSCT

I) Approbation du compte-rendu de la réunion du CHSCT du 10 juin 2011

Les représentants du personnel souhaitent que soit modifiés en page 2 la phrase initialement rédigée comme suit « la présence du DGST à l'occasion des visites sur site est soulignée » par la rédaction suivante : « la présence du DGST ou de son représentant à l'occasion des visites sur site est souhaitée ».

Le compte rendu de la séance du CHSCT du 10 juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

II) Visites des services effectués et trousse de secours

Les représentants du personnel s'interrogent sur la distribution des trousse de secours et proposent qu'une information complète soit faite aux Directeurs et Chefs de service sur son contenu, sa localisation.

M. Belkacem répond que ces trousse ont été remises par M. Guével, ACOMO. Mais, qu'en son absence, il lui est difficile de répondre précisément à ces questions.

Il propose en outre que, lors de la prochaine réunion des Directeurs, Chefs de service et Responsables d'équipement, un point de l'ordre du jour soit consacré aux trousse de secours.

Mme Atik-Blondel propose que le Médecin du travail soit interrogé sur le contenu des trousse et des ajouts de produits qui pourraient y être faits en fonction des métiers et des services. En effet, les trousse qui ont été achetées sont des trousse de base, dont le contenu est suffisant mais qu'il faudrait adapter en fonction des missions.

Les représentants du personnel sont satisfaits des fiches de suivi des visites qui ont été faites par l'ACMO et qui leur sont présentées aujourd'hui. Toutefois, d'autres visites ont été effectuées en 2010 et aucune fiche n'a été faite, et sans doute aucun suivi effectué. En tout cas, l'information n'est pas lisible. Il faudrait donc pouvoir disposer d'un bilan des visites effectuées en 2010.

De même, une réponse au Centre de Gestion, à l'ACFI, doit être faite, car nous sommes hors délai.

A titre d'exemple, il ne semble pas que le compte rendu de la visite de l'Espace Culturel Anglemont ait été transmis aux chefs de service de l'établissement.

Les représentants du personnel abordent la question des transferts prévus dans le cadre de la Communauté d'agglomération Est Ensemble. En l'absence d'instances paritaires au sein de la CAEE, et notamment de CHSCT, ils se demandent comment le dialogue social et la politique en matière d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des agents vont être abordés à compter du 1^{er} janvier 2012.

Concernant les instances paritaires propres à la CAEE, elles existent puisque la Communauté d'agglomération est affiliée au Centre de Gestion de la Petite couronne. Des élections pourraient avoir lieu, en fonction d'un accord à intervenir entre Est Ensemble et les organisations syndicales.

III) Document unique

M. Belkacem informe les membres du CHSCT qu'une nouvelle convention avec le CIG relative aux missions d'ACFI va être signée et prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2012. Celle-ci, dans son article 10, indique que les jours à disposition de la ville, au nombre de 14, pourront être répartis entre les visites de l'ACFI et le travail sur le document unique.

Mme Atik-Blondel confirme cette possibilité. Cette mission démarrera en janvier, en fonction du souhait de la ville et de la présence de l'ACMO. Un groupe de travail comprenant un membre du CHSCT, le médecin du travail, le Chef de service, l'ACMO sera mis en place pour élaborer ces fiches, sous la conduite du CIG. Elle estime que 8 jours pourraient être suffisants en 2012 pour amorcer ce travail, à charge pour l'ACMO de continuer celui-ci.

Les représentants du personnel craignent que les 8 jours soient insuffisants. Le délai pour disposer d'un document complet risque d'être très long et la ville ne pourra ainsi disposer du document unique, à ce rythme, que dans 3 ou 4 ans.

M. Belkacem estime, au contraire, que la démarche est pragmatique : nous disposons aujourd'hui d'un document unique qui date de 2005. Celui-ci nous a coûté cher, et ne nous a servi à rien sauf à dire que nous disposions de ce Document. Il est inexploitable et ne peut faire l'objet d'aucune mise à jour.

La démarche qui est proposée ici est celle d'un accompagnement par les services du CIG. La ville disposera d'un Document dont elle aura la maîtrise et qui sera exploitable et modifiable.

M. Bac indique que, avant même sa finalisation, la démarche d'élaboration du document unique créera une dynamique qui permettra une action en lien continu avec la rédaction de ce document.

Il pose la question de savoir quelles seront les priorités.

Les représentants du personnel proposent que les visites des services effectuées fassent l'objet d'une première analyse dans le cadre du document unique. Il faut aussi tenir compte de l'accidentologie dans les services et une analyse en ce sens sera nécessaire. Enfin, il faudra sensibiliser les Directeurs et Chefs de service.

Mme Atik-Blondel, sur le dernier point, confirme que la hiérarchie devra et sera étroitement associée à cette démarche. Elle propose, avec sa collègue chargée du dossier, Pauline Martin, d'intervenir lors d'un prochain Comité de Direction.

Les représentants du personnel soulignent que cette démarche doit aussi intégrer le CCAS.

IV) Registre des accidents bénins

Les représentants du personnel souhaitent que ce sujet soit également inscrit à la prochaine réunion des Directeurs, Chefs de service et Responsables d'équipement.

Mme Atik-Blondel s'interroge sur la pertinence d'un tel registre et souligne, d'une part, la difficulté de ne pas confondre ce registre avec une déclaration AT et, d'autre part, souligne le fait que pour les agents non titulaires de la FPT, relevant du régime général, cet outil ne puisse remplir les objectifs donnés à un tel document vis-à-vis de la Sécurité Sociale.

Les représentants du personnel maintiennent leur souhait de mettre en place ce registre. Il faudra bien préciser qu'il ne peut remplacer une déclaration AT. Son utilité sera dans le fait de pouvoir comptabiliser le nombre d'accidents bénins.

Les représentants du personnel regrettent le peu d'enquêtes Accident du travail.

V) Affichage sur les consignes à respecter par les usagers et procédures en cas d'incident

Les membres du CHSCT se félicitent de cette initiative.

Les représentants du personnel demandent que ces fiches soient envoyées à tous les agents avec la fiche de paie.

VI) Tableau des accidents du travail, de trajet

VII) Tableau des arrêts maladie

Les représentants demandent que leur soient transmises les définitions de la longue maladie, grave maladie et maladie de longue durée.

M. Bac s'engage à ce que ces définitions leur soient transmises rapidement.

VIII) Questions diverses

Les représentants du personnel demandent à être davantage associés aux travaux dans les structures et à recevoir davantage d'informations. A titre d'exemple, ils citent ceux en cours actuellement dans le futur Espace Louise Michel : les dalles du sol contiennent de l'amiante, ce qui n'est pas dangereux en soi tant que ces dalles ne sont pas déplacées, ce qui est bien le cas pour les travaux en cours. Cependant, le CHSCT souhaiterait avoir l'assurance que ces dalles sont bien protégées et qu'elles n'ont subi aucun choc.

M. Bac demande que ces informations soient fournies dans les meilleurs délais.

Vos représentants vous souhaitent une bonne et heureuse année 2012, pleine de lutte et d'espoir d'augmentation de salaire et de bonnes conditions de travail...